

Dans un monde soumis à des mutations fondamentales, la mission de « conscience » des Nations Unies, dévolue à l'UNESCO depuis sa création, apparaît plus importante que jamais. Comptant parmi les cinq programmes prioritaires de l'UNESCO, le Programme sur l'éthique des sciences et de la technologie, mis en œuvre par le Secteur des sciences sociales et humaines (SSH) de l'Organisation, vise à guider les progrès des sciences de la vie et le développement technologique par une réflexion éthique qui tienne compte du patrimoine culturel, juridique, philosophique et religieux des diverses communautés humaines. Par l'action normative, la sensibilisation, et le renforcement des capacités de ses États membres, l'UNESCO s'efforce ainsi de remplir son mandat d'organisation internationale « chef de file » des problèmes éthiques.

3^{es} journées de la bioéthique pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Avec l'objectif de produire un ouvrage de référence sur les questions de bioéthique en Afrique, le réseau sénégalais « Droit, Éthique, Santé » organise les 3^{es} Journées de bioéthique pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, du 6 au 8 décembre 2007, à Lomé (Togo).

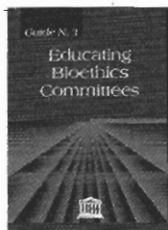
Alors que les conséquences des progrès scientifiques et technologiques dans les pays en développement sont au cœur de l'agenda international, le réseau sénégalais « Droit, Éthique, Santé » organise les 3^{es} Journées d'éthique et de bioéthique pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre avec, pour ordre du jour, l'évaluation et la gestion des risques en Afrique.

Du 6 au 8 décembre 2007, chercheurs, praticiens, philosophes, décideurs politiques et représentants d'organisations internationales seront ainsi réunis à Lomé, au Togo, pour dresser un état des lieux des risques en Afrique, discuter des cadres institutionnels de prévention et de gestion de ces risques, débattre de la diversité culturelle dans la perception des risques, ainsi que des efforts à faire en direction des populations les plus vulnérables, de la biosécurité et des questions relatives à l'information, l'éducation et la formation pour mieux les gérer.

Cette rencontre, dont l'objectif final est de permettre la publication du premier ouvrage scientifique de référence sur ces questions fondamentales dans cette région du monde, sera également l'occasion de formaliser le cadre du réseau.

OUTILS

Le guide *Éduquer les comités de bioéthique* est destiné à aider les membres des différents comités développés à l'initiative de l'UNESCO en renforçant leurs connaissances tant sur la philosophie et le droit que sur les sciences et la médecine. Disponible en anglais, arabe et chinois, ce nouveau guide sera bientôt également disponible en espagnol, en français et en russe.



Pour plus d'informations, merci de consulter le site www.unesco.org/shs/ethics



La gestion des risques sera au cœur des débats de Lomé.

Créée en 2003, à l'initiative de l'UNESCO, ce dernier s'était donné pour objectif de contribuer à l'ouverture du débat en jouant un rôle d'interface entre chercheurs, décideurs politiques et acteurs de la société civile afin de favoriser une meilleure prise en compte des questions d'éthique, le développement d'une recherche interdisciplinaire, et la promotion du droit de tous à la santé.

Les 3^{es} Journées de Lomé s'inscrivent ainsi dans la continuité du plan d'action pour la mise en place d'un Forum de réflexion, de dialogue et d'action sur l'éthique, la bioéthique et les sciences de la vie dont les contours avaient été dessinés lors des 1^{ères} Journées de Dakar (Sénégal) en 2005, et formalisés en 2006 lors des 2^{es} Journées de Yaoundé (Cameroun) avec l'inscription de ce Forum dans le réseau panafricain de bioéthique PABIN.

Pour les organisateurs, la 3^e édition des Journées de bioéthique pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre devrait contribuer à une plus grande appropriation des principes et procédures de bioéthique, notamment pour l'évaluation et la gestion des risques liés à l'utilisation des biotechnologies et aux recherches biomédicales en Afrique.

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Carole Marais, cmarais@unesco.org, tél. : +221 8493304

Réseau sénégalais « Droit, Éthique, Santé » :
www.references/tds/article.php?id_article=25

Les Nations Unies gagnent en efficacité sur la bioéthique

Créé en 2003, à l'initiative de l'UNESCO, le Comité interagences sur la bioéthique se réunit pour la septième fois à Bruxelles (Belgique) les 28 et 29 novembre 2007.

À l'heure où les différentes agences du système des Nations Unies sont appelées à démontrer leur capacité à mettre en synergie leurs activités respectives, la 7^e réunion du Comité interagences sur la bioéthique, organisée à Bruxelles (Belgique) fin novembre 2007, confirme la vitalité de ce Comité.

En quatre années d'existence, ce dernier est en effet devenu un lieu essentiel de réflexion et de partage d'informations, permettant à chacune des agences des Nations Unies de mieux cibler ce qui relève de sa compétence, et donc à l'ensemble du système d'être plus efficace en amplifiant l'impact de ses activités dans le domaine de la bioéthique.

Identifier les problèmes

Ainsi, le Comité étudie régulièrement des sujets et problèmes contemporains afin d'identifier les cas sur lesquels se concentrer, ceux qui nécessitent des efforts conjoints, ainsi que les lacunes majeures ou contraignantes affectant la coopération.

Il a notamment joué un rôle crucial dans le processus d'élaboration de la Déclaration

universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2005, en permettant, notamment, à différentes organisations d'y apporter des contributions substantielles.

Ayant identifié, dès ses débuts, la propriété intellectuelle comme une problématique nécessitant le renforcement de la coopération entre les organisations, il propose aujourd'hui d'aller plus loin en mettant à l'ordre du jour de la réunion de Bruxelles l'élaboration d'un document sur la propriété intellectuelle d'un point de vue éthique.

Loin de constituer une quelconque prise de position du Comité sur ce sujet, le document proposé entend dresser un état des lieux international et mettre en lumière les implications économiques, politiques et humaines de la propriété intellectuelle en matière de bioéthique, qui sont considérables.

Fournir un cadre de travail

Il s'agit avant tout de sensibiliser l'ensemble des États membres des Nations Unies et de fournir un cadre de travail général au sein duquel il leur sera possible d'explorer, de développer et de stimuler le débat.

Coordonné par l'UNESCO, chef de file des Nations Unies sur les questions éthiques, le Comité interagences sur la bioéthique regroupe notamment les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et de l'Université des Nations Unies (UNU).

Sont également présents, à titre de membres associés : la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, l'Organisation arabe pour l'éducation, la science et la culture ainsi que l'Organisation pour la coopération et le développement économiques. ¶



Le Comité interagences, comme le Comité international de bioéthique (sur la photo) joue un rôle crucial.

L'éthique des sciences : un combat pour la paix

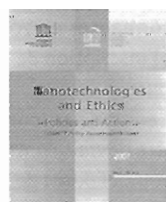
Une réunion informelle des membres de la COMEST s'est tenue au siège de l'UNESCO, à Paris, du 22 au 24 juillet 2007, et a été l'occasion d'évaluer de manière approfondie les dix ans de cette instance consultative en termes d'activités, d'objectifs et de procédures. À l'issue de cette réunion, les experts ont tenu à rappeler que « l'éthique des sciences et des technologies a un rôle crucial à jouer dans le cœur du mandat de l'UNESCO pour la paix et l'éradication de la pauvreté. Alors que la

prise en compte des dimensions sociales du développement durable est une préoccupation de plus en plus partagée, ils ont également insisté sur le mandat et l'objectif de la COMEST qui « concernent l'utilisation de manière responsable des ressources naturelles et de la répartition équitable des bénéfices de la technologie. » ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Shamila Nair-Bedouelle, s.nair-bedouelle@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 94

OUTILS

Après avoir débattu des bienfaits et des risques potentiels de l'application de la recherche sur les technologies atomiques et moléculaires, lors de différentes sessions, la COMEST vient de publier une brochure de recommandations politiques sur l'éthique et les nanotechnologies. ¶



Uniquement disponible en anglais pour le moment, ce document de 16 pages est téléchargeable sur le site web de l'UNESCO à l'adresse suivante : www.unesco.org/sns/ethics

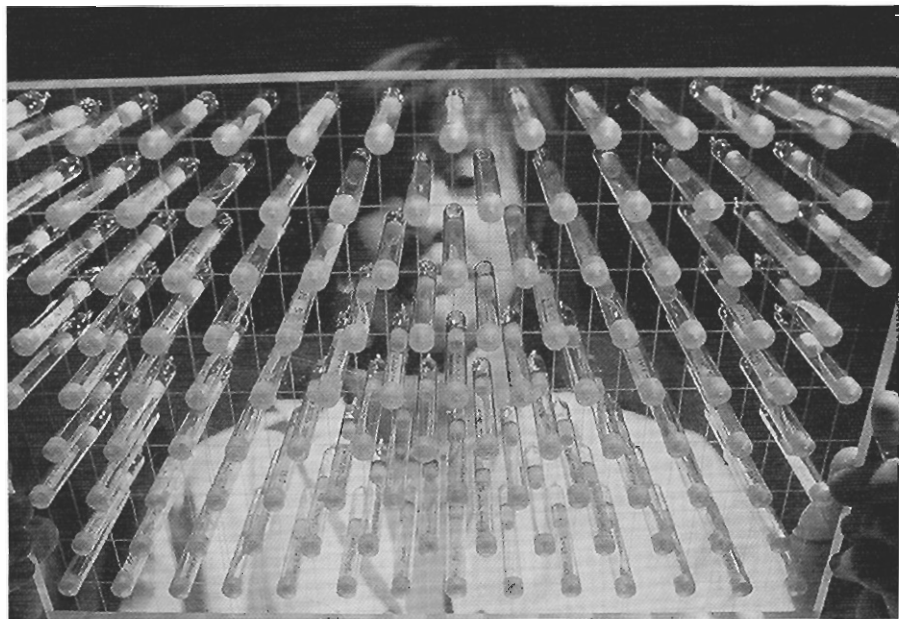
Pour plus d'informations, merci de contacter : Sabina Colombo, s.colombo@univiu.org, tél. : 1 331 45 68 38 02

Enseignement de la bioéthique : un programme mondial testé en 2008

Deux ans après son lancement, le projet de réalisation d'un cursus d'enseignement de la bioéthique susceptible de servir de tronc commun à l'enseignement de cette discipline complexe à travers le monde est quasiment achevé.

En juillet dernier, des experts venus majoritairement de pays en développement se sont réunis au siège de l'UNESCO pour discuter d'une proposition sur l'élaboration d'un programme d'études commun, fondé sur la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme. Ce projet avait été remis, quelques mois plus tôt, par un comité ad hoc composé de spécialistes de l'enseignement de l'éthique membres du Comité international de bioéthique (CIB), de la Commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et technologiques (COMEST), de l'Association médicale mondiale (WMA) et de l'Académie des sciences du tiers monde (TAS).

Si le Royaume Uni et la Bulgarie ont déjà instauré une norme en matière d'enseignement de la bioéthique, il existe en effet une



L'objectif d'un cursus commun : pallier à l'hétérogénéité des programmes au niveau international.

véritable hétérogénéité dans l'enseignement de cette discipline au niveau international. D'où l'utilité du projet de l'UNESCO.

Basé sur les principes de la Déclaration sur la bioéthique et les droits de l'homme adoptée en octobre 2005, le projet rédigé par le comité ad hoc comporte 17 unités, toutes de format similaires, dont 2 unités introductives (Qu'est-ce que l'éthique ? Qu'est-ce que la bioéthique ?) et 15 unités reprenant chacune les principes formulés dans les articles 3 à 17 de la Déclaration.

Une trentaine d'experts d'Afrique du Sud, d'Argentine, du Brésil, du Cameroun, du Canada, des Émirats Arabes Unis, d'Inde, d'Indonésie, du Kenya, du Nigeria, d'Oman, du Pakistan, des Pays-Bas, des Philippines, du Qatar, du Royaume Uni, du Surinam et du Togo, se sont donc retrouvés en juillet 2007, à Paris, pour examiner cette proposition.

Si tous ont souligné l'importance de voir l'UNESCO lancer un cursus de bioéthique basé sur la Déclaration exposant les grandes lignes d'un consensus mondial sur les principes fondamentaux de la bioéthique, ils ont insisté sur la nécessité que les matériels d'enseignement qui l'accompagneront (litté-

rature, vidéos) soient adaptables à des cultures et traditions très différentes. De leur point de vue, le projet actuel mériterait, par ailleurs, d'être enrichi par davantage de contributions de pays en développement.

10 universités-pilotes

Les remarques prodiguées lors de cette réunion consultative sont d'ores et déjà prises en compte par le comité chargé de la rédaction du programme qui révisé actuellement sa proposition initiale, tandis qu'une équipe d'experts de Buenos Aires (Argentine), ayant une expérience dans le développement de ressources multimédia pour l'éducation à l'éthique, est en train d'intégrer des ajouts allant dans le même sens au matériel vidéo en cours de réalisation.

Le projet final pourrait ainsi être lancé, dès 2008, avec les ressources éducatives correspondantes. Dans un premier temps, il serait testé dans dix universités-pilotes à travers le monde, afin de pouvoir être amélioré par la suite sur la base de ces expériences. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Henk ten Have, h.tenhave@unesco.org,
tél. +33 9 45 68 38 14

Formation des professeurs moldaves

Deux conférences sur « L'éducation à la bioéthique en Moldova » sont organisées en novembre et décembre 2007 à Chisinau (Moldova) avec pour objectif d'introduire les notions d'éthique des sciences et de la technologie dans les cursus éducatifs du pays, de la primaire au secondaire. Fruit d'une étroite collaboration entre le bureau de l'UNESCO à Moscou, le centre

« Dialogue interculturel », la Commission nationale pour l'UNESCO de la République de Moldova, ainsi que plusieurs acteurs nationaux dont le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, ce projet vise en priorité le corps enseignant. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Alla Ampar,
a.ampar@unesco.org,
tél. + (495) 230-05-54
